



PAGE 2

Se retrouver en comité dans son quartier...



PAGE 3

Associez-vous... Citoyens ! En images



PAGE 3

Impôts locaux: l'avis 2016 expliqué...

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS n°39

25 octobre 2016
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

Le vivre-ensemble en spectacle et en débat...

A l'heure où les questions sont nombreuses sur le respect des principes énoncés sur les frontons de notre République « liberté, égalité, fraternité », la Ville propose une soirée dédiée à cette problématique le vendredi 28 octobre. Elle commencera par un spectacle de danse de la compagnie Alfred Alerte et se poursuivra par l'échange et le débat avec un kawa du PIJ.

Voir page 3.



© Cie Alfred Alerte

Toute l'actu
sur le site de la ville



En quelques mois, la Ville peut se réjouir de voir aboutir des projets portés depuis longtemps. Comme je le dis souvent, « les batailles perdues sont celles que l'on a pas menées ». Ensemble, avec les Villetaneusiens, nous avons travaillé avec les bailleurs pour faire avancer les conditions d'habitat. À la Cité Salvador-Allende, la décision a enfin été prise de transformer le parking silo en parking aérien. Afin de permettre une réhabilitation de la Cité Barbusse, la Ville enclenche une vente au bailleur, ce dernier pourra ainsi réaliser les travaux de rénovation. Côté projet encore : un city stade pour les habitants dans l'enceinte du centre de loisirs Robinson. Il a été présenté aux habitants du quartier, les travaux devraient commencer cet hiver. Nous l'avions également prévu dans notre contrat communal et il s'est déroulé avec succès : le premier forum des associations ! Moment d'échange, le réflexif et de partage, ce forum a permis de réunir plus de 60 associations dans une ambiance très conviviale. Je me réjouis également d'accueillir le siège national de l'association Les pionniers de France à Villetaneuse. Ce sont des acteurs engagés de l'éducation populaire à laquelle la Ville est très attachée depuis longtemps. Villetaneuse est une ville vivante et les engagements pris par la municipalité se déclinent aujourd'hui en action pour le mieux-être de ses habitants.

Villetaneuse, le 19 octobre 2016
Carinne Juste, Maire,
1^{er} vice-Présidente de Plaine Commune

Les actualités...

HALLOWEEN DANS LES MÉDIATHÈQUES



Durant les vacances, les médiathèques de Plaine Commune fêtent Halloween et vous proposent des ateliers créatifs, des jeux vidéo et de société, des projections, du maquillage d'horreur... et bien d'autres activités où fantômes, citrouilles et sorcières seront au rendez-vous !

- Mercredi 26 octobre 16h : lectures d'histoires 100 % frousse, à partir de 4 ans Médiathèque Jean-Renaudie
- samedi 29 octobre 10h30 : jeux vidéo 100 % Zombies Plants VS Zombies à partir de 8 ans. Médiathèque Jean-Renaudie
- mercredi 2 novembre 14h30 : la petite fabrique d'Halloween

à partir de 6 ans. Médiathèque Jean-Renaudie
www.mediatheques-plainecommune.fr

EXPO-CONCERT AU CICA MERCREDI 26 OCTOBRE À 15H

Le musicien Bachir Sanogo, que vous avez aimé lors de son concert à la plage cet été, présentera une expo-concert autour des instruments et de la musique mandingue. L'expo-concert, atelier de découverte, débutera par la présentation et la découverte d'instruments de musique traditionnels mandingues et se terminera par une performance du musicien et chanteur Bachir Sanogo qui interprétera ses compositions avec son instrument de prédilection : le Kamalé N'Goni. Laissez-vous porter par son timbre ! Retrouvez-le également au Bal Caribéen du dimanche 30 octobre au gymnase Jesse-Owens
Infos au 01 49 46 76 04

BAL CARIBÉEN À VILLETANEUSE DIMANCHE 30 OCTOBRE À 15H GYMNASSE JESSE-OWENS

Pour la 17^e édition du Festival Villes des musiques du monde sur



© Villes des musiques du monde

la thématique des ports et de tout le brassage qu'ils représentent, une grande soirée festive à la manière des Léwos, sorte de bal caribéen mêlant chant, musique et danse viendra ambiancer les villetaneusiens. À cette occasion, les musiciens **Alex Deaz et Bachir Sanogo** partageront la scène et leur univers musical lors d'un concert approchant musique traditionnelle d'Afrique de l'Ouest et Guadeloupéenne aux sonorités plus modernes du jazz. Venez chanter, danser, participer sans modération !

- Tout public
- Plein tarif : 6 euros • Tarif réduit : 3 euros (moins de 18 ans, chômeurs, minimas sociaux, plus de 65 ans, étudiants et familles nombreuses) sur présentation d'un justificatif. **Sur réservation auprès du service culturel au 01 49 40 76 04**

LE «TEMPS DES MÉMOIRES» SAMEDI 5 NOVEMBRE À 10H AU CRÉMATORIUM DES JONCHEROLLES



Parce que la perte d'un proche est un moment difficile, parce que le souvenir de l'être cher est important, parce que son rôle est de vous accompagner, le cimetière des Joncherolles vous convie à la Cérémonie du Souvenir. Cette cérémonie est destinée à célébrer la mémoire d'un être aimé, s'associer aux témoignages, se recueillir en musique, s'enrichir en conseils, se souvenir ensemble.
Infos au 01 49 71 20 90

«SOS RENTRÉE» JUSQU'AU 31 OCTOBRE

Avec le dispositif «SOS Rentrée», le Point Information Jeunesse apporte son soutien aux jeunes rencontrant des difficultés dans la poursuite de leurs études : qu'ils soient sans affectation ou poussés vers une filière qui ne correspond pas à leur souhait. Ceux qu'il est convenu d'appeler les «sans-bahut» ne restent ainsi pas seuls face à ces problèmes. **Infos auprès du PIJ au 01 55 99 01 00**

Les comités de quartier EN ACTION

Depuis le mois de juin, les comités de quartier ont repris. Les habitants de Langevin et Grandcoing ont pu s'informer sur le nouveau programme de rénovation urbaine qui les concerne. En octobre, le comité de quartier Joncherolles/Amaryllis a découvert le projet de city stade prévu au centre de loisirs Robinson. Et les habitants de la cité Salvador-Allende ont pu donner leur avis sur le projet de parking présenté par le bailleur.

Les comités de quartiers réunissent une à deux fois par an les habitants d'un quartier autour d'une thématique. Celle-ci peut être proposée par un groupe d'habitants relai ou par la municipalité. En juin, le Maire a souhaité présenter aux premiers concernés les grandes lignes des projets de réaménagement des quartiers Saint-Leu et Grandcoing dans le cadre du nouveau programme de rénovation urbaine. Les questions des habitants se sont portées sur la prise en compte de l'expérience du premier programme de rénovation urbaine de 2007. «*Le passé montre qu'il faut un suivi après la réhabilitation, en tenant compte des usages des habitants*», souligne un Villetaneusien. Quartier Langevin, il a aussi été présenté le programme de rénovation urbaine. Le débat s'est principalement porté sur les grands projets qui pourraient toucher le quartier, mais aussi l'ensemble de la ville. Madame le maire a exposé le projet de construction d'une grande médiathèque à proximité du collège Jean-Vilar, sur le terrain de l'ancienne entreprise Petit. Elle a également expliqué que la mobilisation se poursuit pour la construction d'une piscine à Villetaneuse. Une réflexion est également en cours sur la création d'un nouveau groupe scolaire dans les années à venir, celui-ci serait plutôt à proximité de la rue Pasteur.

Des projets qui se concrétisent
Projet qui devient concret très rapidement : le city stade! Les habitants du quartier Joncherolles- Amaryllis étaient



Les jeunes du quartier avaient répondu «présents» lors du comité des Joncherolles, en septembre dernier. (© Erwann Quéré).

invités à une présentation de ce projet le 27 septembre dernier. Alessandro, Amisse, Walid, Laureen... une dizaine de jeunes du quartier étaient venus en savoir plus sur ce futur city stade. Matière du revêtement? Taille du terrain? Filet de protection? Les questions étaient précises et techniques. En résumé, ce futur terrain multi sports sera identique à celui situé place Jean-Baptiste Clément, il comptera en plus des paniers de basket, des tables de ping-pong et des agrès de fitness. Des jeux pour les plus petits sont également au programme. Situé dans l'enceinte du centre de loisirs Robinson, il aura un accès par l'impasse Antoine Vénard. Il sera réservé aux enfants du centre de loisirs les mercredis et le matin durant les périodes de vacances. Hors vacances scolaires et hors mercredi, il répondra aux mêmes

horaires que les autres parcs et jardins de la ville, c'est-à-dire une fermeture au plus tard à 21h l'été. L'ensemble du projet est disponible sur le site internet de la ville www.mairie-villetaneuse.fr. Quartier Allende, c'est de parking dont il était question. L'OPH93, bailleur de la cité Allende, était venu échanger avec les habitants concernant le parking de la résidence. Ce parking, plusieurs fois réhabilité, pose de nombreux problèmes de sécurité. L'Office a mené une étude pour mieux connaître les besoins des habitants. Deux scénarii ont été imaginés. L'un qui prévoit une réhabilitation des 293 places de l'actuel parking pour un coût de 700 000 euros. Plusieurs habitants ont posé la question des possibilités de gardiennage de ce parking. Le cout de celui-ci rendrait difficile la location.

L'Office a annoncé très clairement que ce scénario ne lui semblait pas le meilleur. Autre proposition: la destruction du parking, et la reconstruction d'un parking en surface de 110 places pour le même budget. Nombreuses ont été les questions sur les règles d'accès à ce parking. Le maire, Carinne Juste a précisé, qu'«*avec l'arrivée de la gare en juin 2016, la réglementation du stationnement dans un rayon de 500 mètres autour de la gare devrait évoluer*». Le quartier Allende est concerné par cette évolution. Une concertation et une réunion publique auront lieu sur ce sujet. Une majorité des habitants présents à ce comité de quartier s'est prononcée pour cette deuxième option. Aussi les travaux qui devraient durer deux ans et demi pourront commencer au plus vite. ●

DANS LA VILLE, EN BREF...

Colis de Noël: inscription au CCAS jusqu'au 18 novembre

Afin que Noël soit une fête pour tous, la municipalité offre un jouet pour les enfants âgés de 0 à 14 ans. Vous pouvez en bénéficier si votre tranche de Quotient Familial est de 1 à 2. Le calcul de ce quotient est établi en mairie. Les inscriptions se déroulent au CCAS jusqu'au vendredi 18 novembre 2016. **Infos auprès du CCAS au 01 49 40 76 02. Infos sur le quotient familial: à la régie centrale au 01 49 40 75 97**



Félicitations pour votre brevet des collèges : un livre vous est offert, choisissez-le en ligne !



En votre honneur, la municipalité organise la réception des lauréats du collège mercredi 16 novembre 2016 à 18h30 à l'hôtel de ville de Villetaneuse. Si vous n'avez pas reçu d'invitation, inscrivez-vous sur le site internet pour en recevoir une ! Et pour vous féliciter de cette réussite: choisissez votre livre parmi les 5 ouvrages proposés sur le site internet. **Renseignez-vous auprès du service jeunesse au 01 49 40 76 31**

On a bichonné les seniors



© Erwann Quéré

Le temps de la retraite, c'est une deuxième vie qui commence. Mais parfois apparaissent des maladies ou des troubles de l'âge. Du 10 au 14 octobre, les seniors ont pu se pencher sur certaines de ces tracasseries et obtenir des réponses simples pour améliorer sensiblement leur quotidien: rencontre avec un kinésithérapeute, information sur le diabète, découverte d'un repas équilibré, marche de loisirs et cueillette... Le secret est simple et tient dans ces quelques mots : activité physique et alimentation adaptée !

Elections 2017 : inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives 2017, il faut vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2016. Pour cela vous devez posséder une attache à Villetaneuse, avoir plus de 18 ans et être français.

Venez avec les documents suivants

- Une pièce attestant de votre nationalité et de votre identité
- Un justificatif de votre attachement à la commune de Villetaneuse (Justifier de votre attache à Villetaneuse).



Toutes les infos au 01 49 40 76 01 ou sur www.mairie-villetaneuse.fr pour télécharger les documents utiles. ●

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Budget
Le cumul des réductions de notre budget imposé par l'Etat pour ces trois dernières années s'élève à plus de 1,2 M d'euros et ce n'est pas en reportant d'un an la moitié soit 1 Md la réduction de dotations des collectivités que la pilule deviendra plus digeste. Paradoxalement le plafonnement de l'ISF a privé le budget de la Nation de 1.077 Mds d'euros. Nos efforts de gestion nous ont permis, depuis 2003, de maintenir constant le taux des impôts locaux. Nous sommes au 8^e rang des taux

les plus faibles du 93 pour la taxe d'habitation. Alors que sur ces 5 dernières années le taux de la TH en France a augmenté en moyenne de plus de 20%. Ces réductions drastiques (11 Mds d'euros pour les collectivités territoriales) ont des conséquences graves. Beaucoup sont confrontées à de sérieuses difficultés.

«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE» (PRG, Génération Écologie, Société Civile)

La schizophrénie idéologique !
Au dernier conseil municipal, notre groupe a présenté un vœu « Pour la défense et l'amélioration du statut général des fonctionnaires et de leurs conditions de travail, pour la résorption de la précarité, et contre la privatisation des

services publics ». Suite aux interpellations de la part d'agents municipaux, nous proposons d'engager la ville sur un plan de déprécarisation de ses agents. Madame la Maire et la majorité n'ont pas voté ce vœu sans donner de réponse à l'exception d'attaques personnelles. Il est regrettable de constater cette schizophrénie. D'une part, la Maire aime à énoncer des grands principes du droit du travail, et d'autre part elle ne reconnaît pas la souffrance d'agents au sein de sa propre municipalité !
Dieunor Excellent
06 69 29 58 09

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

Permettre à chacun de mieux vivre ensemble, de trouver sa place dans la Ville dans le respect et la dignité

est une dimension essentielle de la politique de la ville. Lutter contre la précarité, renforcer les solidarités en direction des familles, faciliter la vie quotidienne des personnes âgées et des personnes handicapées sont des objectifs solidaires qui guident l'action municipale. Bien vivre ensemble, un constat que chacune et chacun souhaite pouvoir affirmer surtout dans cette période trouble où les amalgames divisent notre république. Ensemble il est possible de bien vivre en ayant en tête que des règles et des principes de bon sens ne sont pas des contraintes, mais bien les conditions du vivre ensemble, notre vie quotidienne sera plus sereine.
Pensons-y ensemble.
Slimane Benhammou
Président du groupe RPC ●

Pratique

Impôts locaux : **COMPRENDRE SON AVIS 2016**

Taxe d'habitation, taxes foncières... vous recevez en ce moment vos avis d'impôts locaux 2016. Cette année encore, les taux communaux d'imposition restent inchangés. Mais ils fusionnent avec ceux de Plaine Commune. Explications.

Côté **TAXE D'HABITATION**

Malgré la stabilité du taux communal d'imposition pour la taxe d'habitation (TH), le taux désormais appliqué est de

22,90 %.

14,03 % le taux communal, voté par la Ville de Villetaneuse, **reste inchangé depuis 2003**

+ 8,87 % identique à celui de 2015 et correspondant à l'ancienne part de la Communauté d'agglomération Plaine Commune, qui lui sera reversée

= 22,90 % en 2016

Ce qui place Villetaneuse en 8^e position parmi les villes du département aux taxes d'habitation les plus faibles.



Côté **TAXE FONCIÈRE**

LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

Inchangé depuis 2003, le taux d'imposition voté par la Ville de Villetaneuse en 2016 est de **26,44 %.**

LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

Malgré la stabilité du taux communal d'imposition pour la taxe foncière (TF) sur les propriétés non bâties, le taux désormais appliqué est de

56,99 %.

55,57 % le taux communal, voté par la Ville de Villetaneuse, **reste inchangé depuis 2003**

+ 1,42 % identique à celui de 2015 et correspondant à l'ancienne part de la Communauté d'agglomération Plaine Commune, qui lui sera reversée

= 56,99 % en 2016

Explications

Voilà le message écrit sur vos avis d'imposition: « Suite à la mise en place de la Métropole du Grand Paris, la part intercommunale de taxe d'habitation est désormais perçue par la commune », mais elle est entièrement reversée à Plaine Commune.

En effet, suite à la création de la Métropole du Grand Paris le 1er janvier 2016, la Communauté d'agglomération Plaine Commune est devenu un Établissement Public Territorial qui ne perçoit plus ces impôts : ce sont donc les communes qui collectent les impôts locaux et qui lui restitue ensuite sa part.

CONSÉQUENCE : SUR VOS AVIS D'IMPOSITION, LES TAUX DE LA VILLE ET DE PLAINE COMMUNE S'ADDITIONNENT DANS LA COLONNE «COMMUNE» ET IL N'Y A PLUS RIEN DANS LA COLONNE «INTERCOMMUNALITÉ».

Pourquoi des impôts locaux ?

À Villetaneuse, ces ressources fiscales représentent **34 % des recettes** de la Ville. Celles-ci constituent une source importante de financement pour une collectivité, d'autant que les dotations de l'Etat sont en baisse constante. Les impôts locaux sont nécessaires au maintien et au développement des services publics.



FOCUS

Associez-vous Citoyens !

Le premier forum des associations et du bénévolat a tenu ses promesses. Belle participation de la population, débats nourris, animations réussies et bénévoles au rendez-vous ! Ce fut aussi l'occasion d'accueillir avec une visite guidée les nouveaux habitants.

Photos : Saddri Derradji



La liberté, l'égalité, la fraternité... EN SPECTACLE !

A l'heure où les questions sont nombreuses sur le respect des principes de la République « liberté, égalité, fraternité », la Ville propose une soirée dédiée à cette problématique le vendredi 28 octobre. Elle commencera par un spectacle de danse de la compagnie Alfred Alerte et se poursuivra par des échanges avec un kawa du PIJ après la représentation.

Après la création en 2015 de « Main dans la main » sur la rencontre et le lien social, Alfred Alerte poursuit sa réflexion sur la place de l'Homme dans la société avec « Liberté, égalité, fraternité » autour de la devise de la République française et plus largement la solidarité. Avec cette pièce chorégraphique, la Compagnie Alfred Alerte évoque les frontières intérieures et extérieures, les façons de s'associer, les possibilités de se mélanger. Liberté + égalité = fraternité ? Quelle est la bonne combinaison pour vivre ensemble ? Une réponse poétique et colorée à l'usure de la devise républicaine. Les élèves de danse Hip-Hop du CICA effectueront la première partie de ce spectacle.

Débat au kawa

Le spectacle « Liberté, égalité, fraternité » de la compagnie Alfred Alerte qui a lieu au gymnase Jesse Owens le 28 octobre sera suivi du « Kawa

du PIJ » dans le même lieu. Une soirée conviviale de débat et d'échanges avec le public sur le thème de la laïcité afin d'éclairer sur les enjeux de notre société française et de corriger les idées reçues. Le principe de laïcité est-il fondateur de notre démocratie française ? Jean Jaurès qui l'exprimait ainsi : « l'idéal laïque a un lien privilégié avec l'universel, en premier lieu parce qu'il permet d'accueillir tout le monde, sans distinction de sexe, d'origine, ou d'option spirituelle, dans un même lieu ». Pour en discuter, le kawa du PIJ se déplace au gymnase Jesse Owens après le spectacle.

Avec la participation de : Johanna Schneider, comédienne, Sophie Lartigue Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse à la Direction départementale de la cohésion sociale de la Seine Saint-Denis et de Yann Violla, coordinateur et formateur Laïcité de l'Association pour le Développement de l'Information Jeunesse en Seine Saint-Denis (ADIL93).



LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

VENDREDI 28 OCTOBRE 2016, À 20H, SALLE JESSE-OWENS

à 20h, au Gymnase Jesse-owens • Tout public
Plein tarif : 6 euros • Tarif réduit : 3 euros (moins de 18 ans, chômeurs, minima sociaux, plus de 65 ans, étudiants et familles nombreuses) sur présentation d'un justificatif.

Sur réservation auprès du service culturel au 01 49 40 76 04

© Cie Alfred Alerte



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ENCOMBRANTS MARDI 25 OCTOBRE** DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/ Tél. 0800 074 904
- SORTIE HALLOWEEN AU PARC SAINT-PAUL MARDI 25 OCTOBRE TOUTE LA JOURNÉE** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- EXPO-CONCERT DE BACHIR SANOGO MERCREDI 26 OCTOBRE À 15H** AU CICA / Tél. 01 49 40 76 04
- ATELIERS «HALLOWEEN» LES 26 ET 28 OCTOBRE DE 14H À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- LECTURES 100% «FROUSSE» MERCREDI 26 OCTOBRE À 16H** À LA MÉDIATHÈQUE RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- GOÛTER LOTO CHEZ LES SENIORS MERCREDI 26 OCTOBRE À PARTIR DE 14H** AU PÔLE SENIORS / Tél. 01 49 46 10 90
- PARTICIPEZ À UNE ŒUVRE COLLECTIVE JEUDI 27 OCTOBRE DE 14H À 19H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- SPECTACLE CHORÉGRAPHIQUE « LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ » VENDREDI 28 OCTOBRE À 20H** GYMNASSE JESSE-OWENS/ Tél. 01 49 40 76 04
- JEUX VIDÉO 100 % ZOMBIES SAMEDI 29 OCTOBRE À 10H30** À LA MÉDIATHÈQUE RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- « CONTES À CROQUER » À LA MÉDIATHÈQUE SAMEDI 29 OCTOBRE À 18H** À LA MÉDIATHÈQUE RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99

- PHARMACIE SCHUEHMACHER DIMANCHE 30 OCTOBRE** ÉPINAY/SEINE / Tél. 01 48 41 23 02
- « LÉWOZ » CONCERT DE BACHIR SANOGO ET ALEX DEAZ DIMANCHE 30 OCTOBRE À 15H** GYMNASSE JESSE-OWENS/ Tél. 01 49 40 76 04
- PHARMACIE SCHUEHMACHER MARDI 1ER NOVEMBRE** ÉPINAY/SEINE / Tél. 01 48 41 23 02
- LA PETITE FABRIQUE D'HALLOWEEN MERCREDI 2 NOVEMBRE À 14H30** À LA MÉDIATHÈQUE RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- JOURNÉE «FRAYEURS» MERCREDI 2 NOVEMBRE DE 13H30 À 17H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- EXPOSITION NUMÉRIQUE ET INTERACTIVE «PLIÉS, COUPÉS, DÉCALÉS» À PARTIR DU 2 NOVEMBRE** À LA MÉDIATHÈQUE RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 3 NOVEMBRE DE 16H À 17H45** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00
- PHARMACIE THULLIER DIMANCHE 6 NOVEMBRE** PIERREFITTE / Tél. 01 48 26 50 01
- ENCOMBRANTS MARDI 8 NOVEMBRE** DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/ Tél. 0800 074 904
- EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN : «IMACHINATIONS ? ART, ESPACE ET LUMIÈRE» JUSQU'AU 10 NOVEMBRE 2016** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 04

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS) 15bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 55 83 01 20

- **PRÉLÈVEMENTS**
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.
A NOTER : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous.
- **VACCINATIONS**
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- **PLANNING FAMILIAL**
Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées le lundi de 14h à 17h.

- NAISSANCES**
- Younous Didou ■ Mahdi Khababa ■ Douga Koumah ■ Dayan Louni Moussa ■ Niakate ■ Ismaël-Malal Benyoucef Mosbah ■ Elloise Sandu ■ Ramata Dianessy ■ Ilyana Beridan ■ Kameron Saint-Martin ■ Abdou-Rahman Sylla ■ Fahed Hassiou ■ Fares Hassiou ■ Haroun Benrahmoune ■ Sona Diedhiou ■ Ahmad-Ali Sohail ■
- MARIAGES**
- Sébastien Arnalès avec Anastasia Ivanova, le 15/10
 - Maria Filomena Semedo de Almeida avec Manuel De Jesus Almeida, le 15/10 ■
- DÉCÈS**
- Hélène Diyamona Mvutu, le 26/09 ■

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale.
Tél. 01 49 40 76 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

- Vos élus à votre écoute**
- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
 - Thierry Duvernav, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
 - les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.
 - Conseillers départementaux

- du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :
- > Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
 - > Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

- Permanences en mairie**
- Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
 - Conseiller juridique (accès au droit) : le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h

- Notaire : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15
- Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

- Au centre socioculturel Clara-Zetkin 01 49 98 91 10**
- L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin au 01 55 84 50 45

ENCOMBRANTS
CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Agglo! → TÉL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune



PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 8 NOVEMBRE 2016
DES IDÉES À SOUMETTRE ?
UNE ACTU À PROPOSER ?
UN PORTRAIT À RÉALISER ?

CONTACTEZ NOUS :
COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

VILLETANEUSE INFORMATIONS
N°39 - 25 OCTOBRE 2016 - HÔTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 59 - 93430 VILLETANEUSE - 01 49 40 76 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Claire Noury-Diarra, David Pchevin, Erwann Quéré • Photographies : Sadrî Derradji, Julien Jaullin et Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Photo de couverture : Cie Alfred Alerte • Impression et photogravure : Imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 6 900 exemplaires • Numéro paritaire : 367 • ISSN : 1 283-066X